



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 041 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la dilatation coronarienne (angioplastie primaire) est le traitement de choix de l'infarctus du myocarde et qu'il n'est pas disponible pour la population du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT QUE la non-disponibilité ou le retard de cette intervention augmente la mortalité par infarctus et la permanence de dommages irréversibles;

CONSIDÉRANT QUE certains patients décèdent, car ils n'ont pas le temps de se rendre à l'IUCPQ ou sont trop précaires pour être transférés;

CONSIDÉRANT QUE les patients hospitalisés à Rimouski pour des problèmes cardiaques ont des délais d'attente pour leur investigation et leur traitement à Québec plus longs que les cibles provinciales;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré qu'il est sécuritaire de procéder à cette intervention sans chirurgie cardiaque sur place;

CONSIDÉRANT QUE les régions du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie ont un bassin de population suffisant pour offrir ce service à Rimouski et qu'elles privilégient ces soins de proximité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet rallie tous les hôpitaux du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie;


CONSIDÉRANT QU'il y a déjà sept centres au Québec qui offrent ce service sans chirurgie sur place, dont Trois-Rivières;

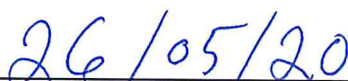
CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup plus de risques et de désavantages à ne pas offrir ce service à Rimouski qu'à l'offrir dans la mesure où l'encadrement de cette activité obéit à de hautes normes de qualité;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec d'autoriser l'implantation d'une salle d'hémodynamie au CISSS du Bas-St-Laurent à l'hôpital de Rimouski.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Harold LeBel, député de Rimouski



Date de signature de l'extrait